



L'ESSENTIEL DE L'INTÉRESSEMENT

Natixis Interépargne accompagne les entreprises de toutes tailles et leurs salariés depuis 1969, en construisant avec elles les solutions les plus adaptées à leurs besoins en matière d'épargne salariale et retraite.

L'intéressement Qu'est ce que c'est ?

Dispositif de partage de la valeur qui associe les salariés à la performance et/ou aux résultats de l'entreprise avec le versement d'une prime que les salariés peuvent percevoir ou investir dans un plan d'épargne entreprise et/ou dans un plan d'épargne retraite collectif.

A noter : la prime est versée que si les objectifs fixés par l'entreprise sont atteints

Qui peut en bénéficier ?

Vous en tant que dirigeant, si vous employez au moins 1 salarié et moins de 250 salariés, votre conjoint collaborateur ou associé, vos salariés et apprentis (3 mois d'ancienneté minimum).

Comment le mettre en place ?

Une facilité de mise en place par :

- **Accord d'entreprise** : convention ou accord collectif ou accord avec le comité économique et social (CSE) ou avec les délégués syndicaux (DS) ; accord ratifié à la majorité des 2/3 du personnel
- **Décision Unilatérale de l'Employeur (DUE)** : pour les entreprises de moins de 50 salariés non couvertes par un accord de branche d'intéressement agréé et dépourvues de CSE ou DS ou sur échec des négociations.

UN PUISSANT LEVIER RH ET DE PARTAGE DE LA VALEUR

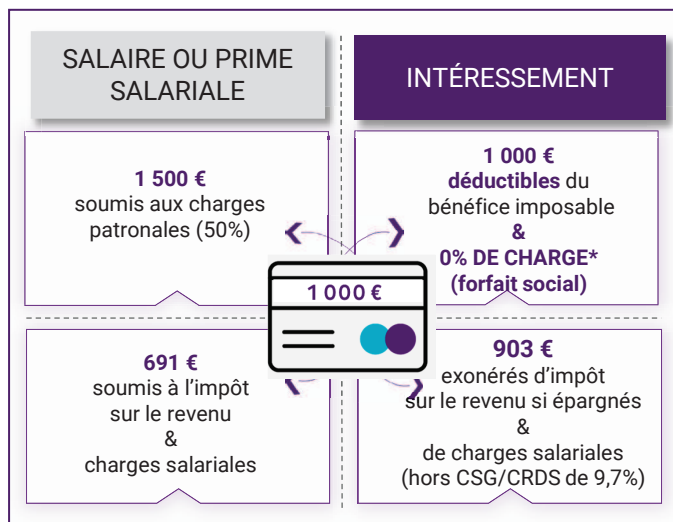
Recrutement : augmenter l'attractivité de l'entreprise

Fidélisation : renforcer l'engagement et la motivation des salariés

Pouvoir d'achat : percevoir immédiatement la prime (imposable) ou la placer pour une épargne projet ou retraite nette d'impôt (hors prélèvement sociaux à la sortie)

#UTILE #ENGAGÉ #PARTAGE DE LA VALEUR

UN CADRE FISCAL ET SOCIAL FAVORABLE POUR L'ENTREPRISE



* Hors taxe sur les salaires pour les entreprises assujetties

Les atouts de la solution clé en main

- Large choix de critères financiers : résultats ou taux d'évolution
- Possibilité de prévoir un bonus sur la base de critères RSE
- Maîtriser son budget avec l'option détermination d'un plafond global
- Offre sécurisée simple à mettre en place et compétitive



ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI :

De la mise en place au suivi pendant toute la vie du contrat, Natixis Interépargne vous accompagne vous et vos salariés.

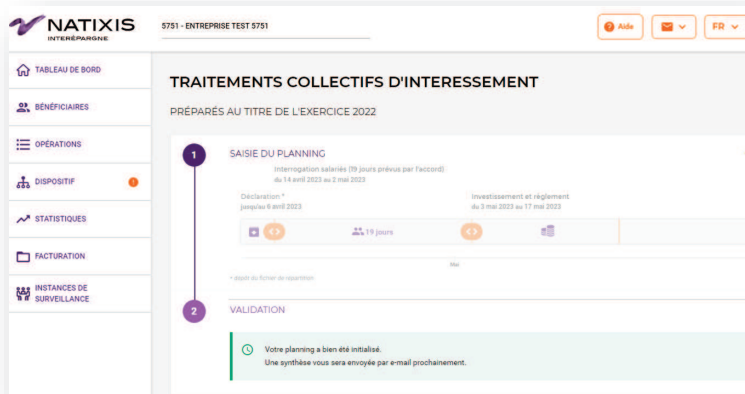
L'Espace Entreprise

Pilotez et digitalisez votre dispositif d'épargne salariale et retraite en toute simplicité.

- Planifiez entièrement vos traitements collectifs lors de vos campagnes d'intéressement.
- Sécurisez l'envoi de vos données grâce au parcours en ligne
- Visualisez les taux de non-réponse des bénéficiaires pendant la période d'interrogation



Découvrez le traitement collectif en vidéo



L'Espace personnel

Simple, intuitif, ergonomique pour faciliter les opérations des bénéficiaires !

- Répondre à son intéressement depuis le tableau de bord en cliquant sur « Répondre »
- 3 options possibles : **Tout placer**, **Placer et Percevoir**, et **Tout percevoir**

Si vous souhaitez percevoir, utilisez le simulateur pour connaître les impacts sur votre revenu imposable.

Comment répondre à votre bulletin d'intéressement



Des outils et des services en +

- Le partage d'écran avec un téléconseiller de Natixis Interépargne,
- L'agrégateur d'épargne entreprise : une solution simple, sécurisée pour consolider votre épargne d'entreprise
- Le service de conseil personnalisé 100 % digital pour placer au mieux son épargne,
- Le diagnostic retraite : un outil pour préparer la retraite,
- Chatbot, notre conseiller virtuel qui accompagne les épargnants

Pour plus d'informations contactez Allo Experts au : **0 825 314 214** Service 0,15 €/min + prix appel

Nous sommes également présents sur :   